Notre travail en Suisse : un tour d'horizon

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **91 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Notre travail en Suisse:

Un tour d'horizon

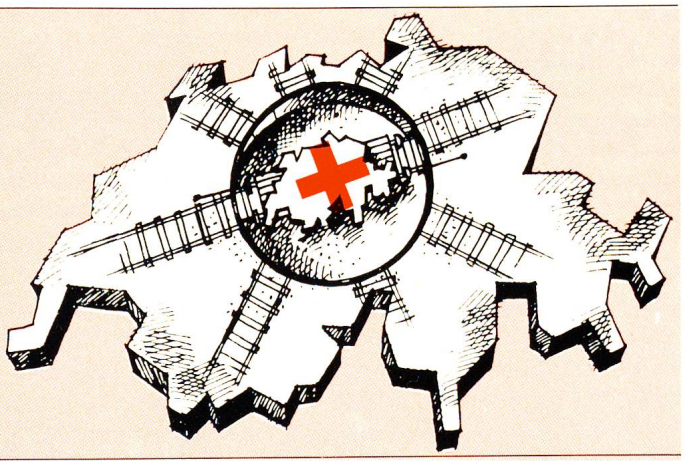

L'information: le lien vivant

Toutes nos activités et nos interventions doivent faire l'objet d'une information. Cette information, qui représente elle aussi un aspect essentiel de notre travail, peut revêtir différentes formes: diffusion des Principes de la Croix-Rouge, ou du droit humanitaire, publication de nos tâches statutaires, transmission d'un rapport aux donateurs, aux participants à un cours. Nous donnons ici quelques exemples des efforts fournis dans ce sens par la Croix-Rouge suisse.

Dialogue avec un donateur

«Que va-t-il se passer avec mes 20 francs? – Comment vont-ils être utilisés? – Quelle somme parviendra réellement à ceux qui sont dans le besoin?...»

Autant de questions que se posent généralement les donateurs et pour lesquelles ils sont en droit d'attendre une réponse aussi exacte que brève. Or, il n'est pas toujours facile pour les œuvres d'entraide de fournir une réponse à la fois courte, claire et précise au sujet d'un problème complexe qui exigerait plutôt une réponse nuancée.

Certes, nous pouvons répondre par lettre et de manière détaillée aux préoccupations du donateur qui s'adresse directement à nous; mais pour les nombreux donateurs anonymes, qui se posent toutes ces questions en silence, c'est le travail d'information accompli par l'œuvre d'entraide qui constitue la seule réponse.

Nous prêtons pourtant la plus grande attention à cette tâche et tentons de combler ce besoin au moyen de comptes rendus structurés, par nos revues et nos bulletins d'information, par des communiqués et des articles en exclusivité, ainsi que par la radio et par des émissions télévisées. De nombreuses sections organisent également des journées «portes ouvertes» et des expositions. Nous nous efforçons, par une information suivie et régulière, de fournir aux donateurs un compte rendu objectif de toutes nos activités qui, d'une part, sont financées grâce à leur soutien et, d'autre part, sont effectuées à l'échelle nationale et internationale au bénéfice des déshérités avec le but de donner une image claire du travail effectué par la Croix-Rouge. Une image claire, mais non statique car les besoins, les conditions, les problèmes et leurs solutions sont en constante évolution. Voilà pourquoi il faut établir le dialogue. Non seulement il est important de répondre aux questions concernant l'utilisation des fonds, mais une œuvre d'entraide se doit aussi de détecter les situations où une aide s'avère nécessaire.

Une autre difficulté ayant trait à l'information consiste dans l'autonomie de nos 72 sections Croix-Rouge qui, ensemble, constituent la Croix-Rouge suisse. Les réalisations effectuées tant au sein des sections qu'au Secrétariat central à Berne vont de pair et se complètent. Or, faire comprendre cette unité à la population représente également l'un des aspects de l'information. La carte du monde «Gagner la paix», qui est en circulation depuis le mois de février, illustre bien les efforts que nous déployons pour représenter cette unité: unité du travail Croix-Rouge en Suisse et ses rapports avec l'activité Croix-Rouge déployée à l'étranger. Nous sommes persuadés qu'un public bien informé reconnaîtra l'utilité de la Croix-Rouge et assurera sa survie.
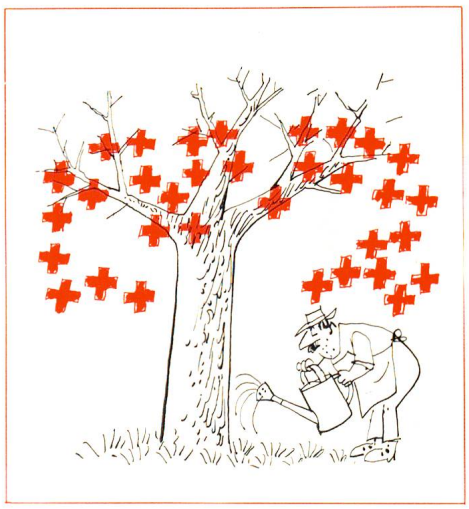
Pour une organisation humanitaire à l'image de la Croix-Rouge suisse, la confiance que lui accorde la population représente son plus grand capital. Maintenir et renforcer cette confiance – nous en sommes conscients – ne peut être atteint avec la seule information; tandis qu'un travail sérieux, la mise en place et l'attitude de chaque collaborateur contribuent à forger cette «image» que l'on se fait de l'extérieur. Or, prêter des contours plus nets à cette image souvent floue et vacillante, jusqu'à ce que la notion de «Croix-Rouge suisse» devienne familière aux yeux de chaque Suisse, voilà ce qui constitue le but de l'information.